

1. 708,121 personnes avaient présenté une demande de supplément aux termes du régime du supplément de revenu garanti;

2. On avait étudié 570,705 demandes;

3. 355,516 requérants se voyaient accorder un supplément de \$30.

4. 196,032 requérants se voyaient accorder des montants moindres; et

5. Les demandes de 19,157 requérants ont été rejetées parce que le revenu de ces derniers dépassait le maximum fixé.

LES IMPORTATIONS D'ŒUFS

Question n° 2798—**M. Nasserden:**

1. Combien a-t-on importé de douzaines d'œufs au Canada dans l'année 1966?

2. Combien en a-t-on importé en janvier et en février 1967?

M. Jean-Charles Cantin (secrétaire parlementaire du ministre du Commerce): 1. Les importations d'«œufs en coquille» pour l'année 1966 s'élèvent à 10,601,821 douzaines.

2. On n'a pas encore de statistique sur les importations d'œufs durant les mois de janvier et février 1967.

QUESTION TRANSFORMÉE EN ORDRE DE DÉPÔT DE DOCUMENTS

LES EXPORTATIONS DE POUDRE DE LAIT ÉCRÉMÉ

Question n° 2713—**M. Laprise:**

1. Vers quels pays et en quelles quantités pour chacun le Canada a-t-il exporté, a) de la poudre de lait entier, b) de poudre de lait écrémé, chaque année depuis 1958?

2. Quelle était la quantité en stock, a) de poudre de lait entier, b) de poudre de lait écrémé, pour chaque année depuis 1958?

[Le document est déposé.]

• (2.40 p.m.)

LE CODE CANADIEN DU TRAVAIL (Normes)

PRÉAVIS AUX EMPLOYÉS CONGÉDIÉS OU MIS EN DISPONIBILITÉ

M. Stanley Knowles (Winnipeg-Nord-Centre) demande à présenter le bill n° C-284, modifiant le Code canadien du travail (Normes) (Avis de paiement aux employés en cas de congédiement ou de mise en disponibilité.)

Des voix: Expliquez-vous.

M. Knowles: Ce bill vise à modifier le Code canadien du travail, afin que les employés protégés par le Code et qui ont travaillé durant au moins trois mois ne puissent être congédiés ou mis en disponibilité à moins d'avoir reçu un avis de deux semaines ou une

[L'hon. M. MacEachen.]

indemnité de deux semaines à titre de préavis.

(La motion est adoptée et le bill est lu pour la 1^{re} fois.)

AUGMENTATION DU NOMBRE DE JOURS FÉRIÉS

M. Stanley Knowles (Winnipeg-Nord-Centre) demande à présenter le bill n° C-285, modifiant le Code canadien du travail (Normes) (Établissement d'un neuvième jour férié légal payé).

Des voix: Expliquez-vous.

M. Knowles: Monsieur l'Orateur, ce bill vise à modifier le Code canadien du travail (Normes) en ajoutant un neuvième jour férié légal payé, soit le premier lundi du mois d'août, aux huit autres déjà prévus.

(La motion est adoptée et le bill est lu pour la 1^{re} fois.)

LA DÉFENSE NATIONALE

DISCOURS ATTRIBUÉS AU CHEF DE L'ÉTAT-MAJOR ET AU MINISTRE

A l'appel de l'ordre du jour.

L'hon. D. S. Harkness (Calgary-Nord): Monsieur l'Orateur, je désire poser une question au ministre de la Défense nationale. A-t-il permis et, donc, autorisé le chef de l'État-major de la défense à prononcer, devant le Club des relations internationales, au Collège Jean-de-Brébeuf, un discours dans lequel il a attribué des mobiles déplacés à des députés et, particulièrement, à des membres du Conseil privé?

L'hon. Paul Hellyer (ministre de la Défense nationale): Monsieur l'Orateur, je n'étais pas au courant de ce discours, mais j'ai pleine confiance dans le chef de l'état-major de la défense qui a toute liberté de s'exprimer en public comme il l'entend. (*Exclamations*)

L'hon. M. Harkness: Monsieur l'Orateur, je pose alors la question de privilège pour signaler qu'à mon avis, le ministre et, en fait, le premier ministre et l'ensemble du gouvernement, doivent prendre des mesures à ce sujet. La nouvelle est ainsi rédigée:

Selon le général Jean Allard, commandant en chef des forces armées canadiennes, l'opposition à l'unification s'inspire surtout d'une ambition politique.

Les membres de l'opposition à la Chambre des communes espèrent augmenter leurs chances de réélection en s'opposant au projet du ministre de la Défense nationale, M. Hellyer, a-t-il déclaré lors d'une réunion du Club des relations internationales au Collège Brébeuf.

«J'aimerais demander à d'anciens membres du cabinet pourquoi ils tiennent tant à conserver le nom de la marine, de l'armée et de l'aviation...»